

# QUELLE EFFICACITE DE L'EDUCATION PRIORITAIRE ?

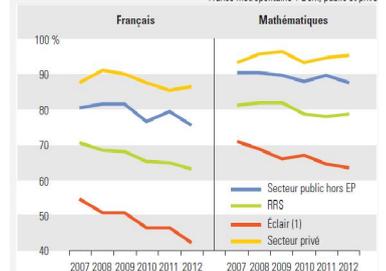
Un rapport de la Cour des Comptes concluait récemment que les résultats de l'éducation prioritaire n'étaient pas à la hauteur de l'investissement engagé. Or, la politique d'éducation prioritaire a subi depuis le milieu des années 2000 une rupture idéologique qui l'a dévoyée.

## RUPTURE IDEOLOGIQUE ET CREUSEMENT DES ECARTS

Les résultats récents de l'éducation prioritaire montrent un accroissement important des écarts de réussite. Entre 2003 et 2009, le score moyen dans la maîtrise de compétences générale en fin de 3<sup>ème</sup> a baissé de 12 points en même temps que la part des élèves les plus faibles est passée de 3,9% à 8,7%.

L'accroissement très net des écarts correspond à une rupture conceptuelle de l'éducation prioritaire depuis la réforme de 2006, accentuée encore par les ECLAIR. La possibilité de déroger à la carte scolaire pour les meilleurs élèves puis l'assouplissement de la carte scolaire, les internats d'excellence sont emblématiques de la volonté d'exfiltrer de l'éducation prioritaire les meilleurs élèves pour favoriser la « mixité des élites » - au détriment des quartiers populaires de plus en plus ghettoïsés et paupérisés où « l'objectif-cible » se réduit au seul socle tandis qu'ailleurs les élèves peuvent accéder à l'ensemble des programmes scolaires. De plus, la mise en concurrence des personnels dans les ECLAIR a atteint à la cohésion des équipes, pourtant essentielle, et renforcé le turn-over.

04 Évolution de la proportion d'élèves qui maîtrisent, en troisième, les compétences de base en français et en mathématiques (en %) France métropolitaine - Dom, public et privé



(1) De 2007 à 2011, les résultats portent sur les réseaux ambition réussite (Rar). Par la suite, la quasi totalité des établissements de Rar ont été intégrés au programme écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Éclair). En 2012, on obtient des résultats équivalents si on limite la comparaison aux établissements qui relevaient du dispositif Rar auparavant.

## UN FINANCEMENT INSUFFISANT

Les réformes successives de l'éducation prioritaire se sont opérées à moyens constants. Alors que certains contestent cette dilution des moyens et prônent un recentrage de l'éducation prioritaire sur un petit nombre d'établissements. Dans un contexte économique et social de plus en plus dégradé, cela conduirait à abandonner des centaines d'établissements et à aggraver les inégalités scolaires, déjà particulièrement fortes en France. L'OCDE montre que la France investit moins qu'ailleurs sur l'éducation prioritaire et considère qu'il faut « *augmenter considérablement les moyens de l'éducation prioritaire* ».

## UNE POLITIQUE « OPERATOIRE » EN 2003

Le Ministère note en 2003 dans la *Synthèse des bilans des contrats de réussite 1999-2003* que « *le maintien, voire parfois l'amélioration des résultats scolaires, dans un contexte où d'évidence tous les indicateurs d'environnement social se sont détériorés, montre que l'effet éducation prioritaire est opératoire.* »

Les différences de scores globaux de l'évaluation de début de 6e	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	EP*	Hors EP	Ecart (Hors EP-EP)	EP	Hors EP	Ecart (Hors EP-EP)	EP	Hors EP	Ecart (Hors EP-EP)
Français	57,9	68,0	10,1	61,6	69,1	7,5	53,1	61,4	8,3
Mathématiques	52,2	65,3	13,1	55,6	65,8	10,2	62,8	70,0	7,2

Source : ICoTEP  
\* Éducation prioritaire

... / ...





## UN BILAN DIFFICILE A ETABLIR

Mais le bilan de l'éducation prioritaire est difficile à établir pour au moins deux raisons, relevées aussi bien par DESCO en 2003 que par le rapport diagnostique de juillet 2013 :

- les outils d'évaluation mis à disposition des terrains ont varié dans le temps, rendant délicates des comparaisons entre années sur une longue période ;
- la mobilité importante de la population en EP, les familles qui voient leur situation sociale s'améliorer quitte le quartier pour s'installer à sa périphérie et sont remplacées par d'autres dont la situation est plus difficile encore ;

## LES DETERMINANTS DE LA REUSSITE

En 1997, le rapport de l'Inspection générale sur *les déterminants de la réussite scolaire en éducation prioritaire*, de Catherine Moisan et Jackie Simon, a permis de mettre au jour, en comparant les Zep entre elles, d'identifier les facteurs de réussite.

Parmi ceux-ci : la centration sur les apprentissages dans la classe, plutôt que le développement d'activités à la périphérie de la classe sans lien réel avec le travail des apprentissages en classe.

## DES PROPOSITIONS POUR UNE RELANCE AMBITIEUSE

Pour le SNES, la relance devra être fondée sur quelques principes forts :

- Des personnels qui doivent pouvoir maintenir le même niveau d'exigence qu'ailleurs en centrant les efforts sur les apprentissages dans la classe. Cela nécessite les conditions d'une diversification des pratiques pédagogiques qui sache faire entrer tous les élèves dans les apprentissages.
- Pour ce faire, des conditions d'enseignement sensiblement améliorées avec des effectifs par classe abaissés, du travail en groupes restreints.
- Un travail en équipe (disciplinaire, interdisciplinaire et pluri-professionnel, etc.), pour plus de cohérence des pratiques et des apprentissages, qui devra être favorisé en intégrant dans le service des personnels des temps de concertation.
- Des personnels formés : formation initiale et formation continue, sacrifiées ces dernières années, doivent absolument être relancées. L'accès à la formation continue doit y être facilité, ouvrir sur les apports de la recherche et doit pouvoir se dérouler sur site.

Toutes ces mesures demandent que l'investissement dans l'éducation prioritaire soit enfin à la hauteur des besoins et des enjeux.

### Pour en savoir plus

Circulaire N°81-536 du 28-12-1981.

Rapport IGEN, Moisan, Simon, *Les déterminants de la réussite scolaire en éducation prioritaire*, 1997  
DESCO, *Synthèse des bilans des contrats de réussite 1999-2002*.

Note d'Information 10-22, *L'évolution des compétences générales des élèves en fin de collège de 2003 à 2009*

Rapport IGEN A. Armand et B. Gilles, 2006

OCDE, *Améliorer la situation économique des jeunes en France*, avril 2013

D'autres fiches thématiques sont disponibles en ligne :

<http://www.snes.edu/Education-prioritaire-le-Snes-et.html>

